

Rapport annuel de l'Église catholique en Belgique : un portrait chiffré riche d'enseignements

Caroline Sägesser

En novembre 2018, l'Église belge a, pour la première fois, publié un rapport annuel¹. Celui-ci a été élaboré à la demande de la Conférence épiscopale de Belgique (organe composé de l'archevêque et des huit évêques du pays, ainsi que des évêques auxiliaires et des évêques émérites). Rédigé par Stéphane Nicolas et Jeroen Moens en collaboration avec Wim Vandewiele (KU Leuven) et Catherine Chevalier (UCLouvain), le document, fort de près d'une centaine de pages et richement illustré, brosse un portrait chiffré très complet de l'Église catholique en Belgique. On y trouve une foule de données devenues généralement inaccessibles depuis la fin de la publication de l'*Annuaire catholique de Belgique*, dont la dernière édition portait sur l'année 2006. Le rapport publié en novembre 2018 présente, sauf exception, des données relatives à l'année 2016.

L'Église catholique, combien de fidèles ?

Si les chiffres produits proviennent essentiellement de données collectées au sein de l'Église catholique, tel n'est pas le cas de l'estimation fournie d'emblée à propos du nombre de fidèles. À la question cruciale de savoir combien de catholiques compte la Belgique, le rapport annuel répond que 1 071 853 personnes se déclarent catholiques pratiquantes. La précision du chiffre avancé masque toutefois le fait qu'il s'agit là d'une extrapolation proposée par le professeur W. Vandewiele², sur la base d'une analyse combinée du *Round 8 Data* du European Social Survey (2016)³ et de l'enquête du Pew Research Center portant sur les chrétiens d'Europe occidentale (2018)⁴. Le rapport propose ainsi un pourcentage de catholiques pratiquants de 9,4 % de la population belge. Plus largement, concernant les catholiques déclarés (pratiquants ou non), il avance un pourcentage de 52,8 %, tout en rappelant les chiffres du sondage ORELA/Ipsos/Le Soir/RTBF de 2016 qui avait livré des pourcentages significativement plus élevés pour la Belgique francophone (20 % de catholiques pratiquants et 43 % de catholiques non pratiquants parmi les sondés, soit 63 % de catholiques déclarés).

¹ *Rapport annuel. L'Église catholique en Belgique*, novembre 2018, www.cathobel.be.

² W. VANDEWIELE, *Onderzoeksnota. Schatting van het aantal Belgen die zich bekennen tot het (rooms-katholicisme) anno 2018*, 2 septembre 2018, www.wimvandewiele.be.

³ www.europeansocialsurvey.org.

⁴ *Being Christian in Western Europe*, 29 mai 2018, www.pewforum.org.

Les chiffres relatifs aux sacrements et à la pratique dominicale – qui sont quant à eux issus de comptages réalisés au sein de l'Église – sont à la fois plus fiables et plus intéressants. Ils nous fournissent les premiers éléments relatifs à l'évolution de la pratique religieuse en Belgique depuis la publication des rapports d'une équipe de la KU Leuven en 2007 et en 2009⁵.

Le rapport nous apprend qu'en 2016, 50 867 baptêmes ont été administrés en Belgique. Rapportés aux 121 161 naissances survenues cette année-là⁶, ils correspondent à un pourcentage de baptêmes par rapport aux naissances de 42,0 %. Certes, l'exercice a ses limites puisque le sacrement de baptême n'est plus systématiquement administré dans les premiers mois de la vie d'un enfant. Toutefois, ces baptêmes « retardés » sont compensés, au niveau statistique, *mutatis mutandis*, par l'administration plus nombreuse de baptêmes à un âge ultérieur, et notamment à des adultes. Le rapport entre le nombre de baptêmes et le nombre de naissances fournit donc bien une indication intéressante.

Autre sacrement, celui du mariage. En 2016, 7 859 couples se sont mariés religieusement au sein de l'Église catholique. Rapportés aux 44 725 mariages civils célébrés la même année⁷, ils constituent un pourcentage de 17,6 %. Il convient à cet égard de rappeler que sauf dans le cas peu fréquent de l'annulation d'un mariage, chaque catholique ne peut contracter mariage devant l'Église qu'une seule fois ; les couples constitués d'une ou deux personnes divorcées sont donc exclus de ce sacrement. D'autre part, les couples de même sexe n'ont pas accès au mariage catholique⁸.

Le tableau 1 fournit l'évolution des taux de baptême (nombre de baptêmes rapporté au nombre total de naissances) et de mariage (nombre de cérémonies de mariage catholique rapporté au nombre de mariages civils). Le rapport annuel de 2018 ne fournit pas de données relatives aux funérailles catholiques ; on sait cependant par ailleurs que 58,4 % des personnes décédées ont reçu de telles funérailles en 2007⁹.

Tableau 1. Évolution de la pratique religieuse catholique en Belgique (1977-2016)

	1977	1996	2007	2016
Baptêmes	85,2 %	68,1 %	54,6 %	42,1 %
Mariages	77,7 %	50,2 %	25,6 %	17,6 %

Source : C. SÄGESSER, *Cultes et laïcité*, Bruxelles, CRISP, Dossier n° 78, 2011, p. 73 ; *Rapport annuel. L'Église catholique en Belgique*, novembre 2018, p. 15.

Le rapport annuel fournit également le résultat du comptage du nombre de fidèles qui a été effectué le troisième dimanche du mois d'octobre 2016 dans toutes les églises du pays (ainsi qu'il était de tradition de l'effectuer jusqu'à la disparition du service de statistiques de la Conférence épiscopale de Belgique en 1996, et ainsi qu'il avait été effectué pour la

⁵ S. BOTTERMAN, M. HOOGHE, *Religieuze praktijk in België 2007. Een statistische analyse. Rapport ten behoeve van de Belgische Bisschoppenconferentie*, Louvain, KU Leuven, 2009 ; N. HAVERMANS, M. HOOGHE, *Kerkpraktijk in België: Resultaten van de zondagstelling in oktober 2009. Rapport ten behoeve van de Belgische Bisschoppenconferentie*, Louvain, KU Leuven, 2011.

⁶ SPF Économie, PME, Classes moyennes et Énergie, Direction générale Statistique (Statbel), *Évolution du nombre de naissances en Belgique 1830-2016*, <https://statbel.fgov.be>.

⁷ Statbel, *Nouvelle statistique des mariages*, 2016, <https://statbel.fgov.be>.

⁸ La proportion de mariages entre personnes du même sexe s'établit de façon constante aux alentours de 2,5 %.

⁹ S. BOTTERMAN, M. HOOGHE, *Religieuze praktijk in België 2007, op. cit.*, p. 12.

dernière fois en 2009). On apprend que 286 393 personnes ont assisté¹⁰ à l'eucharistie ce jour-là. Dans l'ignorance du chiffre total de la population âgée de 5 à 69 ans en 2016 – auquel il conviendrait de le rapporter pour établir le pourcentage de la pratique dominicale selon les mêmes bases que dans les statistiques précédentes¹¹ –, on se contentera de comparer ce chiffre absolu à celui du comptage de 2009 : 315 063 fidèles avaient assisté à la messe le troisième dimanche d'octobre cette année-là. En sept ans, le nombre de fidèles assistant à la messe a ainsi baissé de 10 %. Compte tenu d'un accroissement de la population dans le même temps, le pourcentage de la population (calculé sur les personnes âgées de 5 à 69 ans) assistant à la messe a au moins baissé de 10 %, et s'établirait donc aujourd'hui en dessous de 4,5 %. Le tableau 2 présente l'évolution de la pratique dominicale depuis 1977.

Tableau 2. Évolution de la pratique religieuse catholique en Belgique (1977-2016)

	1977	1996	2009	2016
Pratique dominicale	29,4 %	13,1 %	5,0 %	< 4,5 %

Source : C. SÄGESSER, *Cultes et laïcité*, op. cit., p. 73 ; *Rapport annuel. L'Église catholique en Belgique*, op. cit., p. 15.

Depuis une quarantaine d'années, la baisse de la pratique religieuse catholique en Belgique est constante. Le taux de baptêmes baisse en moyenne de 1 % chaque année et celui des mariages de 1,5 %. Toutefois, en ce qui concerne en particulier le taux de mariages, la diminution est moins rapide depuis 2007 que durant la période précédente. Même si le taux actuel ne nous en est pas précisément connu, les chiffres absolus illustrent qu'il en va de même de la pratique dominicale, qui continue à baisser mais dans des proportions moindres qu'au tournant du siècle.

Les taux de pratique religieuse ne sont évidemment pas les seuls indicateurs de l'évolution de l'activité catholique. Parmi les pratiques qui bénéficient encore d'une importante popularité, on peut citer les pèlerinages. Le rapport annuel de 2018 nous apprend que celui de Montaigu (Scherpenheuvel, en Brabant flamand) est le plus fréquenté de Belgique, rassemblant 800 600 pèlerins par an, loin devant ceux de Banneux (province de Liège) et de Beauraing (province de Namur), qui réunissent respectivement 330 000 et 77 000 pèlerins chaque année.

L'Église catholique, combien de personnes actives ?

À côté de la baisse de fréquentation des églises, le second problème auquel l'Église catholique de Belgique est confrontée depuis quelques décennies est celui de la crise des vocations. Pour pallier la baisse du nombre de prêtres, l'Église a de plus en plus recours à des prêtres étrangers, à des bénévoles et à des femmes. Le rapport annuel de 2018 fournit à cet égard des chiffres éclairants : les 2 774 prêtres diocésains sont de nationalité étrangère pour 20 % d'entre eux et ils sont épaulés par 601 diacres. Le nombre de prêtres diocésains est ainsi très inférieur au nombre de paroisses (3 846) : de nombreux prêtres desservent

¹⁰ Toutes les personnes présentes ont été comptabilisées, et non pas uniquement celles qui ont communiqué.

¹¹ Le pourcentage de fidèles assistant à l'eucharistie dominicale est en effet calculé par l'Église en rapportant le nombre de personnes présentes au nombre total d'habitants âgés de 5 à 69 ans. Or il s'agit là d'une information dont nous ne disposons pas pour l'année 2016.

plusieurs d'entre elles, d'autant plus que, parmi les 2 774 prêtres que compte l'Église, beaucoup sont pensionnés.

De façon de prime abord surprenante, le rapport mentionne que 340 femmes sont ministres du culte, rémunérées par le SPF Justice tout comme leurs homologues masculins ; il s'agit en fait d'assistantes paroissiales, nommées à des places de vicaire vacantes. En outre, on compte en Belgique 2 205 prêtres d'un ordre religieux ou d'une congrégation et 498 aumôniers auprès des malades et des aînés (souvent des femmes, reconnaît l'Église), ainsi que 10 aumôniers militaires (dont 1 femme) et 99 aumôniers dans les prisons (dont une majorité de bénévoles).

Au total, pas moins de 163 360 bénévoles sont actifs au sein de l'Église catholique de Belgique. Rapporté au chiffre global de la participation dominicale, à savoir 286 393 unités au troisième dimanche d'octobre 2016, ce chiffre permet de conclure – sans présumer évidemment que tous les bénévoles assistent à une célébration eucharistique chaque semaine (ou, en particulier, le troisième dimanche d'octobre) – que le pourcentage de catholiques actifs est très élevé. Plus de la moitié d'entre eux déploient sans doute une activité bénévole au sein de l'Église. Il s'agit là de la validation d'un constat fréquemment entendu dans la bouche des fidèles, selon lequel leur nombre diminue certes, mais l'intensité de leur engagement, en revanche, augmente.

Le rapport annuel de 2018 fournit également des données à propos des ordres monastiques et des congrégations religieuses. Il renseigne que 278 implantations néerlandophones et 101 implantations francophones rassemblent 10 262 religieux et religieuses, dont 71,7 % de femmes. Leur moyenne d'âge est très élevée. Le diocèse de Malines-Bruxelles y est cité en exemple : dans le Brabant flamand et à Malines, seuls 5,5 % des religieux ont moins de 60 ans. Si cette pyramide des âges se vérifie dans tous les diocèses, ce que le rapport annuel ne permet pas de conclure mais seulement de supposer, il est possible que la vie monastique disparaisse du paysage catholique belge à relativement court terme. On apprend encore que le monde compte 514 missionnaires belges en poste en dehors de l'Europe, à propos desquels le rapport ne donne cependant pas de précisions supplémentaires.

Un monde catholique en voie de dépillarisation ?

Le rapport annuel de 2018 contient également des données relatives à un certain nombre de structures qui se situent au-delà du périmètre de l'institution, mais qui lui sont attachées par un lien organisationnel (présence d'un ou plusieurs représentants de l'Église dans l'organe de gestion) ou idéologique (référence explicite au catholicisme) ou encore par un ancrage historique.

Déterminer le périmètre des institutions catholiques n'est pas chose aisée, ainsi que le reconnaissent les rédacteurs du rapport : « Pour réaliser ce premier rapport annuel, il a fallu identifier les institutions et initiatives diverses liées à l'Église et les contacter pour établir des canaux d'échange d'information »¹². On trouve dans ce document des données telles que le nombre d'étudiants inscrits à l'UCLouvain et à la KU Leuven ou celui des jeunes qui fréquentent un mouvement de jeunesse historiquement ancré dans le catholicisme qui ne renseignent plus sur l'appartenance catholique de ces personnes, mais

¹² Rapport annuel. *L'Église catholique en Belgique*, op. cit., p. 6.

bien sur le dynamisme des institutions qui les accueillent. À propos des mouvements de jeunesse, les rédacteurs du rapport observent d'ailleurs que « définir si un mouvement de jeunesse est catholique ou non n'est pas chose aisée. Certains mouvements issus du dynamisme de l'Église se sont ouverts, ces dernières décennies, aux convictions diverses de notre société pluraliste. Souvent, c'est davantage dans la volonté d'ouverture aux autres convictions (et non dans le rejet de l'origine catholique de ces mouvements) que cette émancipation trouve son origine. L'Église apprécie cette ouverture des mouvements de jeunesse à la diversité »¹³.

À côté du rappel des chiffres de l'enseignement, qui sont connus par ailleurs – à savoir qu'entre 41,3 % (primaire francophone) et 71,2 % (secondaire néerlandophone) des élèves sont scolarisés dans un établissement du réseau d'enseignement libre catholique –, le rapport annuel fournit des informations moins habituellement disponibles sur des structures ancrées dans le pilier catholique, tels les établissements de santé mentale et de soins aux personnes âgées de la congrégation des Frères de la Charité en Belgique, qui emploient environ 14 000 personnes, ou la Société de Saint-Vincent de Paul, au sein de laquelle sont actifs 6 000 bénévoles. Le rapport annuel évoque également le réseau Justice et Paix, dont les acteurs les plus importants sont Pax Christi Vlaanderen, BePax (anciennement Pax Christi francophone), la Commission Justice et Paix (CJP) et Netwerk Rechtvaardigheid en Vrede (NRV). Il rappelle également les activités déployées par des mouvements de laïcs fondés depuis les années 1960, tels que la Communauté de Sant'Egidio, les communautés de l'Arche ou la Communauté de l'Emmanuel.

Par contre, on ne trouve nulle part, dans ce rapport annuel, de mention de certaines organisations qui étaient autrefois constitutives du pilier catholique, telles que les mutualités chrétiennes (réunies dans l'Alliance nationale des mutualités chrétiennes – ANMC), les syndicats chrétiens (regroupés au sein de la Confédération des syndicats chrétiens de Belgique – CSC) ou les autres organisations constitutives du mouvement ouvrier chrétien : le Mouvement ouvrier chrétien (MOC), beweging.net (autrefois Algemeen Christelijk Werknemersverbond – ACW), Vie féminine, les Équipes populaires (EP), les Jeunes organisés combatifs (JOC – avant 2014, Jeunesse ouvrière chrétienne)... Les contours du pilier ainsi dessinés montrent une sphère catholique rétrécie mais toujours bien présente, en particulier auprès des jeunes.

Quel patrimoine pour l'Église ?

La seconde partie du rapport, intitulée « Patrimoine et organisation », est plutôt succincte. Elle ne comporte pas de bilan financier – ceux des asbl interdiocésaines et diocésaines sont par ailleurs consultables via la centrale des bilans de la Banque nationale de Belgique (BNB). Cependant, y figure un chiffre consolidé, à savoir celui des budgets de fonctionnement agrégés des évêchés et du Centre interdiocésain : 26 296 161 euros. On lit également dans cette partie du rapport annuel que, parmi les plus de 4 000 églises que compte le pays, 75 ont été désacralisées entre 2012 et 2016. Il s'agit là d'un chiffre modeste mais significatif : il n'y a pas de blocage dans ce dossier, mais bien des difficultés structurelles à résoudre au cas par cas. On ne trouve en revanche aucune information sur les revenus du casuel, c'est-à-dire le produit des dons reçus à l'occasion des cérémonies

¹³ *Ibidem*, p. 40.

et celui des quêtes – des revenus qui, pourtant, attisent fréquemment la curiosité et les suppositions.

Des données essentiellement chiffrées...

Ce premier rapport annuel de l'Église catholique de Belgique fournit donc une foule de renseignements très intéressants. Si nous nous sommes attachés ici à en analyser les chiffres, c'est bien parce que ces données constituent l'essentiel du rapport. Ainsi que le souligne l'archevêque Jozef De Kesel dans la préface du document : « Vous trouverez dans cette brochure une abondance d'informations et de données chiffrées. Toutefois, une importante partie de la vie d'Église et le cœur même de la foi ne peuvent être appréhendés par le biais de statistiques. Ces chiffres montrent cependant aussi que nombreux sont ceux qui, dans notre pays, cherchent à témoigner, par leurs actes, du grand amour de Dieu pour les hommes. C'est ainsi que l'Église garde son importance dans la société contemporaine ». L'action de l'Église et celle des organisations qui s'en réclament à des degrés divers ne sont guère présentées dans le rapport qu'à travers des exemples et des témoignages. Sur la vie même de l'Église, comme les lettres pastorales et les communiqués de la Conférence épiscopale ou les événements qui ont rythmé les activités de l'institution et des fidèles en 2016, le rapport annuel est muet.

Si l'ambition de l'Église catholique de Belgique de publier un rapport chaque année se confirme, il est à souhaiter que la prochaine livraison présente moins une actualisation des données chiffrées – dont la variation annuelle ne serait sans doute guère significative – qu'un bilan plus qualitatif de l'activité catholique déployée durant l'année écoulée.

Cet article a été publié, dans une version légèrement différente, sur : www.o-re-la.org, 8 décembre 2018.

Pour citer cet article dans son édition électronique : Caroline SÄGESSER, « Rapport annuel de l'Église catholique en Belgique : un portrait chiffré riche d'enseignements », *Les @analyses du CRISP en ligne*, 8 décembre 2018, www.crisp.be.